

B. CONSULTING.

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Marseille
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

N/Réf.

V/Réf.

FONDS DE DOTATION BLASCO MENTOR
« UNIVERS MENTOR »
HOTEL DE VILLE
83210 SOLLIES-TOUCAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31/12/2018

FONDS DE DOTATION BLASCO MENTOR
« UNIVERS MENTOR »
HOTEL DE VILLE
83210 SOLLIES-TOUCAS

N/Réf.

V/Réf.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Au Conseil d'Administration du Fonds de Dotation Blasco Mentor « Univers Mentor »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration en date du 27/07/2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation Blasco Mentor « Univers Mentor » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation Blasco Mentor « Univers Mentor » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Fonds de Dotation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de Dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

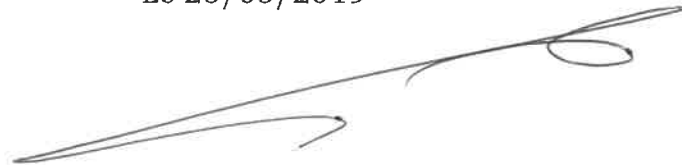
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cuers
Le 26/06/2019



SARL B.CONSULTING
Représentée par M. Gilbert BORG
Commissaire aux Comptes

- **BILAN**

- **COMPTE DE RESULTAT**

- **ANNEXE**

EXERCICE AU 31/12/2018

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 405 895,42	5 566,46	2 400 328,96	2 400 541,95	- 213
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	2 405 895,42	5 566,46	2 400 328,96	2 400 541,95	- 213
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	209 791,39	4 599,00	205 192,39	208 154,39	- 2 962
Disponibilités	23 715,34		23 715,34	29 526,12	- 5 811
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	233 506,73	4 599,00	228 907,73	237 680,51	- 8 773
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 639 402,15	10 165,46	2 629 236,69	2 638 222,46	- 8 986

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 758 316,77	2 758 316,77	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-126 613,56	-120 722,39	- 5 891
Résultat de l'exercice	-9 936,04	-5 891,17	- 4 045
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 621 767,17	2 631 703,21	- 9 936
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 199,80	6 126,00	74
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 269,72	393,25	876
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	7 469,52	6 519,25	950
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 629 236,69	2 638 222,46	- 8 986

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	376,63		376,63	530,48	- 154	-29,00
Chiffres d'affaires Nets	376,63		376,63	530,48	- 154	-29,00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			72,80		73	N/S
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			449,43	530,48	- 81	-15,28
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			10 417,94	9 981,47	436	4,37
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations			212,99	97,03	116	119,51
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			10 630,93	10 078,50	552	5,48
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-10 181,50	-9 548,02	- 633	6,63
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			3 207,46	2 806,85	401	14,27
Reprises sur provisions et transferts de charges				850,00	- 850	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			3 207,46	3 656,85	- 449	-12,29
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 962,00		2 962	N/S
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 962,00		2 962	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			245,46	3 656,85	- 3 411	-93,29
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-9 936,04	-5 891,17	- 4 045	68,66

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 656,89	4 187,33	- 530	-12,67
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	13 592,93	10 078,50	3 514	34,87
RESULTAT NET	-9 936,04	-5 891,17	- 4 045	68,66
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 629 236,69 E.

Le résultat net comptable est une perte de 9 936,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 405 895 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 405 895			2 405 895
Immobilisations financières				
TOTAL	2 405 895			2 405 895

Amortissements et provisions d'actif = 5 566 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 353	213		5 566
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 353	213		5 566

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informatique	5 895	5 566	329	3 ans
Dotation inalienable oeuvres	2 400 000	0	2 400 000	Non amortiss.
TOTAL	2 405 895	5 566	2 400 329	

Provisions pour dépréciation = 4 599 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	1 637	2 962			4 599
TOTAL	1 637	2 962			4 599

Produits à recevoir par postes du bilan = 670 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	670
TOTAL	670

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 7 470 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 200	6 200		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 270	1 270		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 470	7 470		

Charges à payer par postes du bilan = 6 200 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 200
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	6 200

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = 377 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	377	100,00 %
TOTAL	377	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Dons en nature

Néant.

Constatations volontaires en nature

Néant.

Suivi des dotations

Seule la dotation reçue lors de la constitution du fond figure dans les comptes.
Elle n'a subi aucune modification au cours de l'exercice à l'exception de l'utilisation de la trésorerie pour couvrir les frais de fonctionnement.

Contributions volontaires en nature

Néant.

Engagement à réaliser sur ressources affectées

Néant.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 670 E

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir	670
TOTAL	670

Charges à payer = 6 200 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fact. non parvenues	6 200
TOTAL	6 200

UNIVERS MENTOR

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Liste des immobilisations

Compte		MAT.BUREAU & INFORMATIQUE										
Désignation	218300 / 281830	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 BIG DISK LAGIE 2TB		24/02/2012	548,99		548,99	L 33,33	548,99		548,99			
0002 MAC MINI CTO		24/02/2012	1 699,51		1 699,51	L 33,33	1 699,51		1 699,51			
0003 IMAC 27"		24/02/2012	3 007,94		3 007,94	L 33,33	3 007,94		3 007,94			
0004 MACHINE A LAVER		17/07/2017	638,98		638,98	L 33,33	97,03	212,99	310,02			328,96
	Sous-total		5 895,42		5 895,42		5 353,47	212,99	5 566,46			328,96
	Total général		5 895,42		5 895,42		5 353,47	212,99	5 566,46			328,96

Compte Emplois-Ressources

EMPLOIS DE L'EXERCICE en €		RESSOURCES DE L'EXERCICE en €	
1 - Missions sociales		1 - Produits de la générosité du public	
1.1 Missions sociales réalisées en France	€	1.1 Collectés en France	€
1.2 Missions sociales réalisées à l'étranger	€	1.2 Collectés à l'étranger	€
2 - Frais de recherche de fonds		1.3 Donations, legs et produits d'assurance-vie	€
		1.4 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	€
2.1 Frais d'appels à la générosité du public Frais d'appels et de traitement des dons, legs et autres libéralités	€	2 - Autres fonds privés Entreprises, fondations, produits partages	€
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés Entreprises, fondations, produits partages	€	3 - Subventions et autres concours publics	€
3 - Frais d'information et de communication	€	4 - Autres produits	3 656,89 €
4 - Frais de fonctionnement et autres charges	13 592,93 €	dont cotisations, produits financiers	3 207,46 €
RESSOURCES RESTANT A UTILISER	€	REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES	€
EXCEDENT DE L'EXERCICE		DEFICIT DE L'EXERCICE	9936,04
TOTAL GENERAL (B3+B7+B13+B14-C15-C16)	13 592,93 €	TOTAL GENERAL (E3+E9+E10+E11+F15-F16)	13 143,50 €